2011 NUMERO 7

JUIN 2011

mAIRIE DE MESSAS

mESSAS' DISCUTE

Sommaire :

- *Éditorial : Le futur lotissement*
- *Tonik : les sorties*
- *Restaurant scolaire : le nouveau local*
- *Bâtiment : Les problèmes de l'église*
- *Culture : Concours de poésie du printemps des arts et la participation de la CCCB*
- *Citoyenneté: la cérémonie du citoyen*
- *Commission des fêtes: Le 13 juillet*
- *Printemps des Arts : visites officielles*
- *Commission travaux: la place de la salle des fêtes*
- *Commission fleurissement :les détériorations*
- *Personnels communaux: départ et arrivée*
- *Saison culturelle : le programme de fin d'année*
- *Informatique : les nouveaux matériels*
- *Kermesse de l'école : les spectacles des enfants*

eDITO: Le futur lotissement

C'est chose faite, la société O.R.L.I.M. a déposé en mairie le 15 avril dernier le permis d'aménager. Il contient 41 maisons d'habitation et 2 îlots locatifs. Les lots seront proposés à la vente en trois tranches sur trois ans. Nous avions demandé une étude très approfondie du sol car, comme chacun sait, la zone est très humide. Après en avoir pris connaissance, nous avons transféré le permis pour vérification par les personnels compétents de la Direction Départemental du Territoire (D.D.T. ex D.D.E.). Ils ont pour rôle de vérifier la faisabilité du projet, tant dans l'aspect d'équipements techniques proposés par l'aménageur, que dans celui réglementaire. Actuellement la

D.D.T. a demandé à l'aménageur des informations complémentaires sur les bornes à incendie et sur le nombre de logements dans chaque îlot locatif. Une réunion avec nos partenaires VEOLIA, ERDF et GRDF a permis de s'assurer que les constructions futures éviteront une surcharge du réseau. Il fallait impérativement que les eaux pluviales de cette zone ne se déversent pas dans le réseau unitaire. C'est pourquoi le lotissement aura une voirie non seulement très large, mais également équipée de noues permettant d'absorber en profondeur les précipitations. Quant aux eaux de pluie de chaque pavillon, elles seront traitées sur chaque parcelle et ne rejoindront pas le réseau. En parallèle, au syndicat des eaux Baule Messas, l'étude de défaillance des bornes à incendie a été bien avancée pour permettre d'obtenir un débit et une pression suffisants. A cet effet, le syndicat lancera très prochainement l'appel d'offre des travaux. Par étape il sera exécuté les améliorations suivantes : mise en place d'un suppresseur ; échange sur une centaine de mètres de tuyauteries et construction d'un bassin de réserve d'eau potable au pied du château d'eau. En matière d'eau potable et de sécurité sanitaire, le syndicat a adressé des courriers aux communes de Beaugency et de Meung-sur-Loire pour proposer un bouclage avec une de ces deux villes. Pour ce type d'opération il faut impérativement l'accord du maire de la commune qui sert de fournisseur en eau, en cas d'une éventuelle pollution.

Shiva CHAUVIERE

tONIK :

Notre sortie « journée rencontre » à la Ferté Saint Aubin est bouclée ; cependant nous avons changé la date car elle se trouvait le même jour que « CADO », en conséquence elle est avancée au Mardi 15 Novembre 2011 et confirmée dans le courrier du mois de septembre. A bientôt.

Marie DUGAND

rESTAURANT sCOLAIRE : Nouveau local

Le Conseil municipal avait envisagé un projet de construction incluant l'agrandissement du restaurant scolaire. Une pré étude financière comprenant les subventions et l'auto financement possibles a fait apparaître que ce projet serait difficile à réaliser à court terme.

Depuis la construction de l'école, la salle qui servait de bureau aux enseignants étant disponible, il a été décidé de l'aménager pour accueillir les plus petits en apportant quelques modifications. Nous pouvions être subventionnés (DETR, réserve parlementaire) à condition que la dépense soit supérieure à quinze mille euros hors taxe.

Outre l'achat du matériel de cuisine (four de maintien en température, container à froid, lave vaisselle), il a été procédé à l'échange de la porte d'entrée, à la réfection complète de la toiture de la cuisine qui fuyait par temps de pluie et à la création d'une rampe d'accès.

La bonne nouvelle est arrivée par l'octroi par la Préfecture de 50% de subventionnement du montant des travaux au titre de la DETR et par l'attribution quatre mille euros par monsieur le Député Carré au titre de la réserve parlementaire. Depuis quelques semaines les petits sont installés dans cette nouvelle salle et les travaux plus importants seront réalisés lors des prochaines vacances scolaires.

Alain Meyer

bÂTIMENT : Les problèmes de l'église

Fin avril, la municipalité a été alertée au sujet d'une moulure en plâtre qui se détachait au niveau du chœur. Durant l'intervention d'une entreprise locale pour procéder à sa dépose, il nous a été signalé un pourrissement de la boiserie située derrière la moulure.

Nous avons immédiatement fait venir un architecte du patrimoine afin d'évaluer l'origine du désordre et ses conséquences. Après un diagnostic complet du couvert, il s'avère que la toiture n'offre plus l'étanchéité nécessaire à la protection du bâtiment et que des ruissellements d'eau de pluie ont attaqué certains pieds de poutres. Des plâtres, gorgés d'humidité, devront également être déposés.

Il va sans dire que les travaux d'urgence pour la mise hors eau de l'église s'avéreront coûteux et qu'ils resteront à la charge de la commune. Quant aux dégâts causés par le ruissellement nous espérons qu'ils seront pris en charge par notre assurance.

Ce dossier, très sensible au niveau budgétaire, va demander une attention particulière et nous ne manquerons pas de vous informer sur son avancée.

Patrick Duchez

cULTURE : Concours de poésie du Printemps des Arts

C'est avec un réel plaisir que la Commission Bibliothèque a organisé le premier concours de poésie du Printemps des Arts.

Enfants et adultes ont répondu avec brio au thème imposé qui était « le pied ».

La remise de prix a été l'occasion d'écouter les lauréats déclamer leur texte devant une nombreuse assistance.

Merci aux organisateurs et aux participants et rendez-vous à l'année prochaine.

Patrick Duchez

cULTURE : La participation de la C.C.C.B.

La médiathèque a présenté en avril une remarquable exposition photographique consacrée à notre fleuve royal. C'est à l'initiative de la commission culture de la CCCB que cette manifestation a été organisée. Ainsi, nous allons de plus en plus souvent bénéficier d'actions culturelles communautaires pour le plus grand plaisir des Messassiens.
Le programme est disponible en mairie pour que vous puissiez prendre connaissance et vous rendre aux manifestations prévues dans les sept communes du territoire de la communauté
N'hésitez pas à venir le retirer au secrétariat.

Patrick Duchez

cITOYENNETE : La cérémonie du citoyen

Le 07 avril 2011 nous avions organisé une cérémonie du citoyen. L'objectif étant de rencontrer les jeunes adultes qui recevaient pour la première fois leur carte d'électeur et leur remettre le livret du citoyen. Ce livret fourni par l'État présente les droits et les devoirs ainsi que les principes fondamentaux de la République : La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le préambule de la Constitution de 1946, la Constitution de 1958, la Charte de l'environnement de 2004 et le Code civil, en particulier les articles 1382 et 1383. Mais hélas pas un jeune ne s'est déplacé. Un seul sur sept s'est excusé.

C'est à nous tous, père et mère, de leur transmettre l'importance de la citoyenneté. Ainsi que l'importance de ces trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité.

Des droits ont été obtenus grâce à des luttes acharnées d'hommes et de femmes sacrifiant souvent leur vie. Grace à leur détermination, la France peut afficher fièrement sa démocratie et prétendre protéger les faibles.

Grand nombre de jeunes profitent de ces droits sans pour autant être conscients des sacrifices consentis et des devoirs qui incombent à chaque citoyen. Même si les lois ne semblent pas être toujours justes, la démocratie s'est munie d'élus pour défendre les intérêts du plus grand nombre. Etre élu est une manière de rendre à la société son dû.

Les élus ont pour rôle d'intervenir à leur tour, auprès d'organismes compétents pour faire entendre la voix des citoyens pour que le droit de chacun soit respecté. Chaque citoyen a comme devoir d'empêcher la propagation de la loi « du plus fort » à travers ses représentants : « les parlementaires ».

Je suis la preuve vivante que les Droits de l'Homme sauvent des vies et permettent à tous d'atteindre ses buts, sans distinction d'origine, d'opinion politique ou de croyance.

J'espère que ces quelques lignes seront lues par les jeunes Messassiens que j'ai attendus le 07 avril.

Shiva CHAUVIERE

cOMMISSION DES fÊTES : Le 13 juillet

Voici qu'approchent les festivités du 13 Juillet , vous recevrez prochainement dans vos boites aux lettres le programme de cette manifestation qui débutera à 19H30 par un apéritif offert par le Conseil Municipal suivi du barbecue habituel.

Les enfants ne seront pas oubliés, ils pourront participer à la retraite aux lampions.

A l'issue du feu d'artifice, le traditionnel bal clôturera la fin de soirée.

Venez nombreux, à bientôt

Marie DUGAND

cULTURE : Le Printemps des Arts

Après plusieurs tentatives infructueuses, force est de constater que cette manifestation ne remporte pas le succès escompté. Nous sommes dans l'impasse que faire ?... cela coûte beaucoup en temps et en argent ; nous cherchons quelques pistes de réflexion et nous invitons les concitoyens à nous faire part de leurs idées que nous étudierons. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont suivis et aidés par leurs expositions ainsi que les Messassiens qui nous ont ouvert leurs jardins. Dans l'attente de vous lire.

L'adjoint à la commission culture

Marie Dugand

pRINTEMPS DES aRTS (suite) : Visites officielles

Pour le Printemps des Arts 2011, nous avons eu le plaisir de recevoir au vin d'honneur monsieur le député Carré. Quant à monsieur le sénateur Sueur, il nous a fait le plaisir de venir découvrir la manifestation dans l'après-midi. La municipalité est toujours heureuse d'accueillir nos représentants à l'Assemblée nationale et au Sénat, tant pour faire découvrir Messas que pour nous faire connaître. Ce lien avec nos grands élus est primordial au niveau des aides financières que nous leur demandons pour la réalisation d'actions communales et pour assurer la continuité dans la représentation des élus.
Messas a besoin de se faire connaître et nous nous y employons.

Patrick Duchez

cOMMISSION tRAVAUX : La place de la salle des fêtes

Les travaux sur la place de la salle des fêtes sont commencés.

Nous avons fait procéder à l'abattage de trois arbres, dont l'un présentait un danger dû à l'attaque de parasites survenue à la suite d'un incendie ; le second, par son ampleur menaçait les fondations du bâtiment ; quant au dernier, il gênait l'aménagement du futur parking.

Les travaux vont se poursuivre par la matérialisation des emplacements de stationnement puis par la création d'un parvis devant les portes de la salle pour assurer l'accès sécurisé des usagers et pour limiter la détérioration du parquet.

Un embellissement végétal et floral, avec arrosage automatique, agrémentera l'ensemble.

Etienne Coutan

cOMMISSION fLEURISSEMENT : Les détériorations

A deux reprises les gendarmes ont été appelés à constater des intrusions dans l'enceinte de l'école :

- la première fois dans les locaux mêmes, sans vol ni détérioration;
- La deuxième fois, récemment, dans la cour et aux abords avec dégradations sur deux arbres plantés par les enfants lors de la dernière journée de l'arbre.

Il va de soi que ces incivilités portent préjudice à la sérénité nécessaire sur un lieu d'enseignement et que nous ne pourrons tolérer de tels agissements.

Les auteurs s'exposent à des suites pénales.

Ces actes ne remettent nullement en cause notre volonté de poursuivre l'embellissement végétal de l'école.

Alain Meyer

pERSONNELS cOMMUNAUX : Départ et arrivée

Après sept années passées à assurer le secrétariat de mairie, j'ai demandé dans le cadre d'une évolution professionnelle, ma mutation dans une autre collectivité où je prendrai mes nouvelles fonctions à la fin du mois d'août prochain.

Je tenais à remercier monsieur Jean-Claude Vassan pour la confiance qu'il m'a accordée lorsqu'il m'a recrutée en septembre 2004 et madame le maire, Shiva Chauvière, avec qui j'ai travaillé dans cette continuité depuis 2 ans.

Claire Dufour

La municipalité tient à lui présenter ses remerciements pour son engagement au profit de la commune, sa grande disponibilité et son sens du service public.

Une nouvelle secrétaire, Sylvie Huguet, habitante de la commune de Mer, a été recrutée en remplacement d'Aurélie Delaunay, en congés maternité et parental. Le départ prochain de Claire va accroître ses nouvelles fonctions.

Elle assurera les taches administratives, l'accueil du public et la formation d'une secrétaire que nous allons recruter dans l'attente du retour d'Aurélie.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe municipale.

sAISON cULTURELLE : Le programme de fin d'année

Septembre :

- Samedi 10 et dimanche 11 : fête de l'océan à Messas;
- Mercredi 21 : théâtre « de l'autre côté du mur » à Beaugency;
- Jeudi 22 : théâtre « de l'autre côté du mur » à Villorceau;
- Jeudi 22 : théâtre « la première lettre » à Cravant;

Octobre :

- Samedi 8 : théâtre « déchet'circus tri spectaculaire » à Baule;
- Mardi 11 : spectacle cinéma « welcome mister Chaplin » à Baule;

Novembre :

- Mercredi 2 : théâtre pour enfants « un petit tour et puis revient » à Lailly-en-Val (10 h) et Beaugency (16h30);
- Jeudi 3 : théâtre enfants « sur le dos d'une souris » à Messas (10h) et à Tavers (15h30);
- Samedi 19 : théâtre « tutti santi ! Tutti pagani ! » à Baule;

Décembre :

- Samedi 10 : opérette « une vie d'opérette » à Messas;
- Dimanche 11 : Bal grenadine à Baule.

iNFORMATIQUE : Les nouveaux matériels

Prochainement, le secrétariat recevra ses nouveaux postes informatiques qui répondront à l'accroissement de la puissance des logiciels de gestion, comme le nouveau cadastre.

De plus, afin d'assurer la sauvegarde des données, un serveur sera installé. Ainsi, la crainte d'un incident informatique lourd de conséquences sera écarté.

Le traitement des dossiers sera accéléré par un temps de réponse plus rapide de l'informatique .

Il convenait de doter la mairie d'outils plus performants et pouvant répondre aux besoins des cinq prochaines années.

Pour autant, les anciens postes ne seront pas réformés mais affectés aux élus pour le suivi des actions menées en commission.

Dans un contexte budgétaire difficile, nous avons opté pour la modernisation.

Patrick Duchez

kERMESSE DE L'éCOLE jUIN 2011 : Spectacles des enfants

Petite et moyenne sections maternelles de madame Beaujouan

Grande section et C.P. de madame Mérigot.

Classe de CE1 et CE2 de monsieur Chapeau

Classe de CM1 et CM2 de madame Winter

MAIRIE DE MESSAS

3, rue de la Margottière 45190 MESSAS

Téléphone : 02 38 44 53 02
Télécopie : 09 70 62 90 63
Messagerie:mairie.de.messas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi : 14h-18h30
Mardi : 9h00-12h30
Vendredi :9h00- 12h30 et 14h00- 17h00

Retrouvez-nous sur le Web
www.messas.fr

mESSAS DISCUTE n°7

Juin 2011

Directeur de Publication :
Shiva Chauvière , Maire de Messas

Rédaction, conception et mise en page:
Commission communication

Impression: Mairie de Messas

Dépôt légal à parution: Mairie de Messas